

© 06 69 13 19 95 ou 07 65 28 89 42 57 rue de la Ganterie 86000 POITIERS https://www.actionsauvetage.fr contact@actionsauvetage.fr

Association affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme - CD 86 FFSS

Dossier d'inscription 2021/2022

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

v2022_01_05

1ère inscription à l'association : □ OUI □ NON		MINADDINAED
Titre: □ M. □ Mme		N'IMPRIMER QUE LES PAGES
NOM: _ _ _ _		NÉCESSAIRES
Prénom : _ _ _ _ _ _ _ _		
Adresse: _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _	
Code postal : _ _ _		
Ville: _ _ _ _ _ _ _ _ _		
Nationalité : Française Autre (précisez) : _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _
Profession : □ Etudiant □ Lycéen □ Autre (précisez) :	_ _ _ _ _ _	_ _ _
Date de naissance : _ / / _		
Lieu de naissance : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	-	_ _
Code postal du lieu de naissance :		
Téléphone portable : _		
Téléphone fixe : _		
Téléphone bureau : . _ . _ . _ . _ . _		
Email principal : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
Email secondaire : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _		
Personnes à prévenir en cas d'urgence ou d'accident:		
NOM: _ _ _	NOM: _ _ _ _ _	_ _ _ _
Prénom: _ _ _ _	Prénom : _ _ _ _ _ _	_ _ _
Téléphone portable : _	Téléphone portable : _ .	
Téléphone fixe : _	Téléphone fixe : _ .	
J'adhère à l'Association Action Sauvetage		□ OUI (1) □ NON
Je suis à jour de mon certificat médical de non contre-indication à la pra	tique du SPORT en compétition	□ OUI ⁽²⁾ □ NON
Je m'engage à respecter le <u>règlement intérieur</u> d'Action Sauvetage et la <u>C</u>	_	
J'accepte de recevoir les informations émanant du site internet (changen		
J'ai conscience de l'intérêt de souscrire à un contrat d'assurance couvran		
Info: la licence FFSS inclus une assurance, n'hésitez pas à consulter les		
and a medice 11 to metas the acourance, it incites pas a constitut its	Surmited out mepoi//www.actionsau	- Composite fundamental and the second
Date: _ / / 20 Signature:	(1) Obli (2) Obli	gatoire gatoire pour participer à nos activités aquatiqu

FORMATIONS SECOURISME - 1ère partie (grand public)

L'inscription aux formations est définitive : toute absence injustifiée ou abandon ne sera pas remboursée.

En cas d'absence justifiée (certificat médical ou événement familial), vous pourrez suivre la prochaine formation programmée sur le calendrier.

Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés par l'association. Pensez à toujours consulter notre site Internet, nos pages Facebook ou Twitter, notre secrétariat ou nos affichages pour les modifications éventuelles du calendrier (annulation des séances, vacances, tempête, compétitions, nettoyage des bassins et des locaux de Grand Poitiers...).

Filière OPÉRATIONNELLE

Formation initiale PSE 1 - 35 heures

Obligatoire pour le BNSSA

Lieu: Foyer des Nageurs à la Piscine de la Ganterie

Horaires: vendredi 18h-22h, samedi et dimanche 8h30-12h15 et 14h-17h30

☐ FI PSE1 n°1 : 24-25-26 septembre et 1-2-3 octobre 2021

☐ FI PSE1 n°2: 3-4-5 et 10-11-12 décembre 2021

☐ FI PSE1 n°3: 7-8-9 et 14-15-16 janvier 2022

☐ FI PSE1 n°4 : 25-26-27 février et 4-5-6 mars 2022

☐ FI PSE1 n°5 : 25-26-27-28-29 avril 2022 (horaires à définir)



Les livrets de formation PSE1 ou PSE2 seront remis le 1^{er} jour du stage.

Formation initiale PSE 2 - 28 heures

Lieu: Foyer des Nageurs à la Piscine de la Ganterie et Bois de St-Pierre

Horaires: samedi et dimanche 8h30-12h30 et 14h-17h30

☐ FI PSE2 n°1 : 30-31 octobre et 6-7 novembre 2021

☐ FI PSE2 n°2 (suivant les places disponibles): 15-16-17-18-19 et 22-23-24-25-26 novembre 2021 (CREPS)

☐ FI PSE2 n°3 : 26-27 mars et 2-3 avril 2022

Vous êtes une association ou une entreprise, nous pouvons organiser une formation initiale ou continue PSE1 ou PSE sur le lieu de votre choix. Renseignement auprès de notre secrétariat.

Formation continue PSE 1 - 6 heures

Lien: Foyer des Nageurs à la Piscine de la Ganterie Horaires FC PSE1: 8h30-12h et 14h-16h30

☐ FC PSE1 n°1 : samedi 16 octobre 2021

□ FC PSE1 n°2 : jeudi 16 décembre 2021

□ FC PSE1 n°2 bis : samedi 18 décembre 2021

☐ FC PSE1 n°3: samedi 5 février 2022

□ FC PSE1 n°4: jeudi 17 mars 2022

□ FC PSE1 n°5 : samedi 9 avril 2022

□ FC PSE1 n°6 : samedi 14 mai 2022

□ FC PSE1 n°7 : samedi 4 juin 2022

□ FC PSE1 n°8 : mardi 28 juin 2022

Formation continue PSE1/2 - 7,5 heures

Lieu: Foyer des Nageurs à la Piscine de la Ganterie Horaires FC PSE1/2: 8h30-12h30 et 14h-17h30

☐ FC PSE1/2 n°1 : samedi 16 octobre 2021

□ FC PSE1/2 n°2 : jeudi 16 décembre 2021

□ FC PSE1/2 n°2 bis : samedi 18 décembre 2021

☐ FC PSE1/2 n°3 : samedi 5 février 2022

☐ FC PSE1/2 n°4 : jeudi 17 mars 2022

☐ FC PSE1/2 n°5 : samedi 9 avril 2022

□ FC PSE1/2 n°6 : samedi 14 mai 2022

□ FC PSE1/2 n°7 : samedi 4 juin 2022

☐ FC PSE1/2 n°8 : mardi 28 juin 2022



RATTRAPAGE FC PSE1 ET FC PSE1/2

Sur un 2ème week-end, lors d'une formation initiale PSE1 ou PSE2. Notez la ou les dates de rattrapage:

/	
//	

NOM : _ _ _ _ _ _ _ _ Prénom : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Page	_ _ _ _ Prénom: _ _ _ _ _ _ _ _	Page 3
---	-----------------------------------	--------

Filière CITOYENNE

Prévention et Secours Civiques de niveau (PSC1) - 7 heures

Lieu: Foyer des Nageurs à la Piscine de la Ganterie

Horaires: 9h-12h30 et 13h30-17h

□ PSC1 n°1 : mardi 7 septembre 2021

□ PSC1 n°2 : mardi 5 octobre 2021

☐ PSC1 n°3: mardi 2 novembre 2021

□ PSC1 n°4 : mardi 7 décembre 2021

□ PSC1 n°5: mardi 11 janvier 2022

□ PSC1 n°6: mardi 8 février 2022

☐ PSC1 n°7: mardi 8 mars 2022

□ PSC1 n°8 : mardi 5 avril 2022

□ PSC1 n°9 : mardi 3 mai 2022

□ PSC1 n°10 : mardi 7 juin 2022



Vous êtes une association, une entreprise, un groupe d'amis, nous pouvons organiser une formation initiale ou continue PSC1 sur le lieu de votre choix.

Renseignements auprès de notre secrétariat.

Formation continue PSC 1 (FC PSC1) - 3,5 heures

Lieu: Foyer des Nageurs à la Piscine de la Ganterie

Horaires : à définir

□ FC PSC1 : sur demande, l'effectif du groupe doit être supérieur à 6 stagiaires

Filière AQUATIQUE - BSB

Formation initiale BSB:

La formation peut débuter à tout moment de la saison.

 $\hfill \Box$ FI BSB n°1 : du mercredi 30 septembre 2021 jusqu'à la réussite du BSB

Formation continue BSB:

La formation peut débuter à tout moment de la saison.

□ FC BSB n°1 : du mardi 30 septembre 2021 jusqu'à la réussite de la FC BSB

Examen BSB - Formation Initiale et Continue

Lieu: Poitiers - Piscine de la Ganterie (Bassins de 25m et de 50m) / QCM au Foyer des nageurs

Horaires: QCM + Épreuve Secourisme 18h-19h30 puis 3 épreuves aquatiques 19h30-21h

□ Examen FI/FC BSB n°1 : mardi 2 novembre 2021

□ Examen FI/FC BSB n°2 : mardi 7 décembre 2021

□ Examen FI/FC BSB n°3 : mardi 11 janvier 2022

□ Examen FI/FC BSB n°4 : mardi 8 février 2022

 $\hfill\Box$ Examen FI/FC BSB n°5 : mardi 8 mars 2022

 $\hfill\Box$ Examen FI/FC BSB n°6 : mardi 5 avril 2022

□ Examen FI/FC BSB n°7 : mardi 3 mai 2022

□ Examen FI/FC BSB n°8 : mardi 7 juin 2022

NB: il est possible de passer le BSB dès 17 ans mais la personne ne pourra exercer son rôle de surveillant qu'à partir du 1^{er} jour de ses 18 ans (sauf émancipation décidé par un juge des tutelles).

NOM: _ _ _ _ _	Prénom : _ _ _ _ _ _ _	Page 4
------------------	--------------------------	--------

Filière AQUATIQUE - BNSSA

Une réunion d'information sur le BNSSA et le BSB se tiendra le mercredi 8 septembre 2021 à 18h30 au Salon de Réception, à la Piscine de la Ganterie. Notre secrétariat sera présent et pourra récupérer votre dossier uniquement s'il est complet.

Les cours de réglementation et surveillance sont obligatoires et complétés par des QCM en ligne:

https://www.actionsauvetage.fr/ressources-bnssa-bsb

Lieu: Salon VIP à la Piscine de la Ganterie

- Mardi 7 décembre 2021 18h15 à 19h15 Réglementation BNSSA
- Mercredi 8 décembre 2021 18h à 20h Cours sur le Surveillance de Bassin
- Mardi 4 janvier 2021 18h15 à 19h15 Réglementation BNSSA
- Mardi 11 janvier 2022 18h15 à 19h15 Réglementation BNSSA

Inscription en ligne: https://doodle.com/poll/ygmyfcaevrd3ma2t?utm_source=poll&utm_medium=link

Les livres de formation BNSSA sont compris dans l'inscription et seront remis à l'inscription ou au cours de réglementation.

Formation initiale BNSSA + cours de réglementation

La formation peut débuter à tout moment de la saison.

☐ FI BNSSA n°1 : à partir du mercredi 20 septembre 2021 jusqu'au passage de l'examen

Formation continue BNSSA (recyclage)

La formation peut débuter à tout moment de la saison.

□ FC BNSSA n°1 : à partir du mercredi 20 septembre 2021 jusqu'au passage de l'examen

Stage intensif BNSSA - 50 heures

□ FI BNSSA n°2 + FI PSE1 n°5 : du lundi 25 au vendredi 29 avril 2022 (possibilité de faire uniquement le PSE1 - Attention places limitées)

IMPORTANT

Les modalités d'examen et de délivrance du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ont évolué depuis le 1^{er} janvier 2020. Les Ministère des Sports et de l'Intérieur délèguent désormais la gestion des examens de formation initiale et continue aux Associations agréées de Sécurité Civile telles que Action Sauvetage, l'ASCSS et les Sauveteurs Loudunais pour le Département de la Vienne.

Places limitées: 24 stagiaires par session / 2 sessions d'examen par stagiaire, payant à partir du 3ème examen!

Examen BNSSA - Formation initiale

Lieu: Poitiers - Piscine de la Ganterie (Bassins de 25m et de 50m) /

QCM au Foyer des nageurs

Horaires: QCM 18h-18h45 puis 3 épreuves aquatiques 19h30-21h

□ Examen FI BNSSA n°1 : mardi 25 janvier 2022

□ Examen FI BNSSA n°2 : mardi 22 février 2022

□ Examen FI BNSSA n°3 : mardi 29 mars 2022

□ Examen FI BNSSA n°4 : mardi 3 mai 2022

□ Examen FI BNSSA n°5 : mardi 31 mai 2022

□ Examen FI BNSSA n°6 : mardi 21 juin 2022

Examen BNSSA - Formation continue (remplace le terme recyclage)

Lieu: Poitiers - Piscine de la Ganterie (Bassin de 25m)

Horaires: 2 épreuves aquatiques 19h30-20h30

Places limitées: 24 stagiaires par session.

□ Examen FC BNSSA n°1 : mardi 25 janvier 2022

 $\hfill\Box$ Examen FC BNSSA n°2 : mardi 8 mars 2022

□ Examen FC BNSSA n°3 : mardi 24 mai 2022

☐ Examen FC BNSSA n°4 : mardi 21 juin 2022

NB: il est possible de passer le BNSSA dès 17 ans mais la personne ne pourra exercer son rôle de surveillant qu'à partir du 1^{er} jour de ses 18 ans (sauf émancipation décidée par un juge des tutelles). Il n'existe pas de calendrier d'examen BNSSA au niveau national, si le stagiaire souhaite se présenter en dehors de la Vienne, il est de son ressort de faire les démarches de l'autre organisateur (nous fournirons les documents utiles).

NOM: |_||_|||||||||| Prénom: |_|||||||||| Page 5

Filière AQUATIQUE - AUTRE

SSA sur le Littoral + option Pilotage d'embarcation - 45 heures

S'adresse aux personnes titulaires du BNSSA et du PSE2 (permis bateau facultatif)

Lieu: Poitiers et Saint-Hilaire de Riez (Vendée)

🗆 FI SSA n°1 (week-end de Pâques) : vendredi 15 avril 2022 (soir) à Poitiers (théorie) et du samedi 16 au lundi 18 avril 2022 à Saint-Hilaire-de-Riez.

Examen le jeudi 26 mai 2022 (Ascension) à Saint-Hilaire de Riez.

Les personnes intéressées devront s'inscrire et régler le stage (300€).

Stage Mer - 45 heures

S'adresse aux personnes en formation BNSSA ou titulaires du BNSSA et du PSE1 (permis bateau facultatif). Tous les enseignements du SSA L et EI seront suivis mais les stagiaires ne seront pas certifiés à l'issue du stage.

Lieu: Poitiers, Saint-Cyr et Saint-Palais-sur-Mer (Charente-Maritime)

□ SM n°1 (week-end de Pâques): vendredi 15 avril 2021 (soir) à Poitiers (théorie) et du samedi 16 au lundi 18 avril 2021 à Saint-Hilaire-de-Riez.

Les personnes intéressées devront s'inscrire et régler le stage (200€).

Permis bateau option « Côtier »:

Action Sauvetage est partenaire du Bateau-École du Lac à Chasseneuil-du-Poitou.

Votre dossier d'inscription à l'examen du permis (modèle spécifique) doit être impérativement déposé complet 3 semaines avant la session.

Préparation (en ligne): environ 30h

Théorie en face à face pédagogique : 12h à Chasseneuil-du-Poitou (dimanche 8h30-12h30 et 13h30-18h / lundi fixé par les affaires maritimes quelques jours avant l'examen)

<u>Pratique du pilotage</u>: uniquement après la réussite à l'examen QCM, 2h à déterminer avec le formateur (mardi, mercredi ou jeudi à Châtellerault sur un bateau de 6m x 2,40m)

Validation en 2 parties :

- QCM, prévoir 1h à La Rochelle le lundi après-midi
- Pratique, à l'issue de la pratique du pilotage

Permis bateau option « Fluvial »:

S'adresse aux personnes titulaires du permis bateau "Côtier"

Préparation (en ligne): environ 30h

Théorie en face à face pédagogique : 8h à Chasseneuil-du-Poitou

S'adresser directement à notre partenaire du Bateau-École du Lac à Chasseneuil-du-Poitou.

OM: _ _ _	Prénom : _ _ _ _ _ _	Page 6
-------------	------------------------	--------

FORMATIONS SECOURISME - 2ème partie (public spécifique)

Filière ENTREPRISE

Formation initiale Sauveteur-Secouriste du Travail (FI SST) - 14 heures :

Lien: Foyer des Nageurs à la Piscine de la Ganterie

Horaires: 2 jours de 9h-12h30 et 13h30-17h00

□ FI SST : sur demande, l'effectif du groupe doit être supérieur à 4 stagiaires

Vous êtes une entreprise, vous travaillez dans un bureau, nous pouvons organiser une formation SST sur votre lieu de travail et adaptée à votre environnement professionnel. Renseignements auprès de notre secrétariat.

Maintien-actualisation des compétences Sauveteur-Secouriste du Travail (MAC SST) - 7 heures :

Lieu: Foyer des Nageurs à la Piscine de la Ganterie - Horaires: 9h-12h30 et 13h30-17h00

☐ MAC SST : sur demande, l'effectif du groupe doit être supérieur à 4 stagiaires

Maintien-actualisation des compétences Formateur Sauveteur-Secouriste du Travail (MAC Fo SST) - 21 heures :

Lieu: Foyer des Nageurs à la Piscine de la Ganterie - Horaires: 9h-12h30 et 13h30-17h00 - 10 places maximum

☐ MAC Fo SST : sur demande, l'effectif du groupe doit être supérieur à 4 stagiaires

Filière FORMATION

Formation initiale Formateur Prévention et Secours Civiques - 50 heures :

Lieu: Foyer des Nageurs à la Piscine de la Ganterie - Horaires: 9h-12h et 14h-18h

□ FI FoPSC n°1 : du samedi 18 au mercredi 29 décembre 2021 (sauf le jour de Noël)

Formation Initiale Formateur aux Premiers Secours - 70 heures :

Formation allégée pour les titulaires du Formateur PSC

Lieu: Foyer des Nageurs à la Piscine de la Ganterie - Horaires: 9h-12h et 14h-18h

☐ FI FoPS n°1 (suivant les places disponibles) : du 15-16-17-18-19 novembre et 22-23-24-25-26 novembre

2021

☐ FI FoPS n°2 : du samedi 18 au mercredi 29 décembre 2021 (sauf le jour de Noël)

Formateur allégée Formateur aux Premiers secours titulaire d'une PAE - 36 heures :

Lieu: Foyer des Nageurs à la Piscine de la Ganterie - Horaires: 9h-12h et 14h-18h

☐ FA FoPS n°1: 24-27-28-29 décembre 2021

Formation continue Formateur PSC - 7,5 heures :

Lieu: Foyer des Nageurs à la Piscine de la Ganterie - Horaires: 9h-12h30 et 14h-18h

☐ FC FoPSC n°1 : samedi 29 janvier 2022

☐ FC FoPSC n°2: samedi 12 février 2022

□ FC FoPSC n°3: samedi 12 mars 2022

Formation continue Formateur PS - 7,5 heures :

La FC FoPS permet de se mettre à jour en PSE1 et PSE2

Lieu: Foyer des Nageurs à la Piscine de la Ganterie - Horaires: 9h-12h30 et 14h-18h

☐ FC FoPS n°1 : samedi 29 janvier 2022

☐ FC FoPS n°2 : samedi 12 février 2022

□ FC FoPS n°3 : samedi 12 mars 2022

NOM :	_ _ _ _ _	_	Prénom : _	_ _ _ _ .	_ _ _	Page 7
--------------	-----------	---	--------------	-----------	-------	--------

SAUVETAGE SPORTIF - École de Sauvetage (ENS)

Une réunion d'information sur l'ENS se tiendra le mercredi 15 septembre 2021 à 18h30 au Salon de réception, à la Piscine de la Ganterie. Notre secrétariat sera présent et pourra récupérer votre dossier uniquement s'il est complet.

Les jeunes inscrit.e.s sur la saison 2020/2021 sont prioritaires jusqu'au mercredi 15 septembre 2021, dernier délai.

Entraînements à la Piscine de Bellejouanne ou de la Ganterie:

- Lundi 17h30-18h30 : Bellejouanne 25 m (1h sur 3 lignes) pour 9-11 ans
- Mercredi 14h00-17h00 : Bellejouanne 25 m (3 créneaux de 1h sur 1 ligne) pour les 5-8 ans
- Mercredi 18h-19h30 : Bellejouanne 25 m (1h30 sur 4 lignes) pour les 12-18 ans
- Vendredi 17h00-18h30 : Bellejouanne 25 m (1h30 sur 2 lignes) pour les 9-11 ans
- Vendredi 19h30-20h30 : Ganterie 25 m (1h sur 3 lignes) pour les 12-18 ans

La participation aux compétitions de sauvetage engage des frais d'engagement pour chaque nageur, et une participation sera demandée.

Une participation complémentaire sera demandée pour chaque stage effectué aux vacances d'Automne, d'Hiver, de Printemps et le stage Mer en juin.

Les jeunes de l'ENS de plus de 14 ans et titulaires du PSC1 pourront s'inscrire comme stagiaire PSC1 sur les postes de secours du PB86 et du SPVB.

Le magazine Coureurs d'Ecumes vous est offert par Action Sauvetage (1 par famille).

Les formations initiales ou continues BNSSA, PSE1 et PSE2 ne sont pas incluses.

- ☐ J'inscris mon enfant sur l'ENS catégorie 5 8 ans (adhésion/licence : 115 €)
- ☐ J'inscris mon enfant sur l'ENS catégorie 8 18 ans (adhésion/licence : 185 €)

SAUVETAGE SPORTIF - Groupe ELITES

Conditions spécifiques,

- à partir de la catégorie Minimes et plus
- sur sélection (voir les modalités avec Antoine VEDEL)
- participer à minimum aux 3 entraînements par semaine minimum avec le groupe
- participer à tous les stages du groupe pendant les vacances scolaires
- prendre part aux compétitions avec le groupe sur toute la France

☐ Je m'inscris sur le groupe Sauvetage Sportif Élite (adhésion/licence : 220 €)

SAUVETAGE SPORTIF - Groupe ADULTE

Les entraînements de Sauvetage Sportif Adultes sont accessibles aux plus de 17 ans.

Entraînements à la Piscine de la Ganterie :

- Mardi 19h30-21h00 : Ganterie 25 m (1h sur 2 lignes) Créneau surveillé mais non encadré
- Mercredi 20h30-22h00 : Ganterie 50m (1h30 sur 2 lignes)

Les inscriptions aux compétitions de Sauvetage sportif inscrites au calendrier du club sont prises en charge.

☐ Je m'inscris sur le groupe Sauvetage Sportif Adultes (adhésion/licence : 185 €)

NOM:	Page 8
------	--------

SECOURISTES ACTIFS et POSTES DE SECOURS (DPS)

Une réunion d'information sur les Secouristes et les Postes de secours se tiendra le mercredi 8 septembre 2022 à 20h30 au Salon de Réception à la Piscine de la Ganterie. Notre secrétariat sera présent et pourra récupérer votre dossier uniquement s'il est complet.

Titulaire du PSE1 ou du PSE2, mes compétences en secourisme me permettent de participer à plusieurs Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS) avec Action Sauvetage.

Il est possible de s'engager avant ou après ma formation. Pour toute demande d'information : dps@actionsauvetage.fr

Avantages liés à votre engagement bénévole :

- financement possible de vos formations secourisme sous convention d'engagement
- accès à tous les entraînements de sauvetage sportif Adulte
- déduction des frais kilométriques pour vos impôts si vous utilisez votre véhicule personnel
- activités cohésion des bénévoles des secouristes
- manoeuvres entre secouristes (ne comptent pas comme FC PSE1/2)
- aide du club pour les prises en charge de vos formations
- prêt d'une tenue (suivant le stock disponible)

Pour consulter les postes de secours, vous pouvez utiliser éOS ou le Google Agenda des DPS.

Pour vous positionner 2 possibilités :

- par mail: dps@actionsauvetage.fr
- par téléphone via Clément 06 26 81 64 02

☐ Je m'inscris sur le groupe des Secouristes Actifs (adhésion/licence : 20 €)

Formation initiale Chef d'équipe / Chef de poste - 14 heures

Lieu: Foyer des Nageurs à la Piscine de la Ganterie et Local OP à Poitiers
Horaires: 9h-12h et 14h-17h
☐ FI CE/CP n°1 : prochainement disponible
Eléments de tenue (notez que la taille/pointure si vous n'en avez pas)
J'ai _ polo(s) en taille
J'ai _ pantalon(s) en taille _
J'ai paires de ranger(s) pointure
J'ai _ ceinture(s) _
J'ai veste Softshell en taille
Autres (précisez):

BOUTIQUE

- □ 1 bonnet de bain en silicone Action Sauvetage
- Offert à la 1^{ère} inscription (BNSSA, BSB, sauvetage sportif)

▶ 5€



- □ 1 Kit Palmes-Masque-Tuba Latéral-Filet
- **▶** 55 €, notez votre pointure : |__|__|__|



- □ 1 Veste Coton Action Sauvetage
- ► 45 €, notez votre taille: |__|_|



- □ 1 paire de Palmes MARES
- ▶ 25€



□ 1 Gourde Action Sauvetage \blacktriangleright 5 €



- □ 1 Maillot de Bain Femme Action Sauvetage
- ► 50 €, notez votre taille : |__|__|



- □ 1 Maillot de Bain Homme Action Sauvetage
- ▶ 35 €,

notez votre taille : |__|__|



- □ 1 Tee-shirt Action Sauvetage
- ► 22 € (polyester) ► 18 € (coton)

notez votre taille: |__|__|

notez votre couleur: |__|_|_|_|



- ☐ Livre PSE1 Icône Graphic
- (inclus dans la formation) ▶ 15 €



□ 1 Tuba Frontal ▶ 25 €



- □1 Poncho Action Sauvetage
- ▶ 45 €



- ☐ Livre BNSSA Vagnon (inclus dans la formation)
- ▶ 65€



- ☐ Livre BNSSA Vagnon (inclus dans la formation)
- ▶ 15€



- ☐ Livre PSE2 Icône Graphic (inclus dans la
- formation) ► 15 €



□ 1 Masque MARES ▶ 20 €



FINANCEMENT DE LA FORMATION





Des aides en fonction de votre statut !!!

Action Sauvetage vous permet de bénéficier des dispositifs suivants :

Chèque Déclic du Département de la Vienne (jeunes scolarisés en 3ème).

Aide de la Région Nouvelle Aquitaine pour le BNSSA (cliquez ici)

ATTENTION:

L'inscription aux formations d'Action Sauvetage est définitive.

En cas d'absence ou d'abandon, les frais de formation restent intégralement acquis pour Action Sauvetage.

En cas d'absence justifiée (certificat médical ou événement familial), vous pourrez suivre la prochaine formation programmée sur le calendrier, mais aucun remboursement ne sera possible.

Le coût de votre formation est lié à votre statut :

Vous	êtes	étudiant.	lvcéen.	salarié	ou de	emandeur	d'em	ploi

- □ Vous êtes étudiant FSS (STAPS), inscrit en: DEUST AA ; UE Sauvetage ; SUAPS Natation ; SUAPS Sauvetage
- □ Vous êtes licencié FF Natation ou FF Triathlon ou FF Plongée
- □ Vous bénéficiez d'une prise en charge totale de la formation dans le cadre de la formation professionnelle (OPCO / Pôle emploi ...).
- □ Vous bénéficiez d'une prise en charge par le dispositif SESAME (adresse en ZRR ou QPV)

Pour les candidats bénéficiant d'une prise en charge de l'employeur

Pour les candidats beneficiant d'une prise en charge de l'employeur :
ENGAGEMENT DE L'EMPLOYEUR
Je soussigné(e) _ _ _ _ _ en qualité de _ _ _ _ _ _
Raison sociale: _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse: _ _ _ _ _ _ _
Code postal : _ Ville : _ _
N° de téléphone _
autorise M/Mme _ _ _ _ _ _
à suivre l'ensemble de la formation et je prends en charge le coût de la formation en totalité.
Le stagiaire est pris en charge par un fonds de formation : OUI NON
Si oui, lequel: _ _ _ _ _ _ _
Dans le cas d'une prise en charge avec un OPCA ne payant que les heures de présence au prorata temporis, le coût correspondant aux heures d'absence
sera facturé à l'organisme signataire de la demande d'inscription.
A _, le , le / A , le , le /
Signature de l'employeur et cachet, Signature du stagiaire,

NOM:							Prénom								Pag	16 Ar
TIOM.	 	 	 	 	 	 	 I ICHOIH	 	l ——	 	 	 	 	 	1 49	, , , , ,

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Nos tarifs étant personnalisés suivant le choix de votre formation et votre situation.

N'hésitez pas à nous demander un devis en envoyant un mail à contact@actionsauvetage.fr.

Pour le paiement de votre inscription, vous avez la possibilité de régler en plusieurs fois : chèques à l'ordre d'Action Sauvetage (mettre les dates d'encaissement au dos de chaque chèque).

Pour TOUS les adhérents d'Action Sauvetage
☐ Le présent dossier dûment complété et signé.
☐ Une autorisation parentale (pour les adhérents mineurs) <i>Modèle vierge à télécharger sur notre site internet</i>
□ Votre règlement par chèque à l'ordre d'Action Sauvetage ou en espèces
Pour les stagiaires en formation initiale ou recyclage BNSSA et au BSB :
☐ Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du SPORT en compétition Modèle vierge à télécharger sur notre site internet
→ Seront également acceptés NATATION, SAUVETAGE, SAUVETAGE SPORTIF avec ou sans la mention "En compétition"
□ Un certificat médical de non contre-indication à l'examen du BNSSA Modèle vierge à télécharger sur notre site internet
Il convient au stagiaire de s'assurer de ne pas avoir de contre-indications médicales particulières avant le début de la formation afin de
pouvoir se présenter à l'examen.
□ La copie des diplômes initiaux (si vous les possédez déjà)
☐ La dernière attestation de formation continue concernant chaque diplôme
□ La copie de votre diplôme du BNSSA ou du BSB (pour les formations continues).
☐ Les justificatifs si vous bénéficiez d'un tarif réduit (Licence FFN, licence carte SUAPS).
Pour l'inscription aux formations en secourisme (PSC1 / PSE1 / PSE2 / BNSSA / BSB / FoPs / FoPS):
☐ La photocopie des diplômes pré-requis (exemple : fournir le PSE1 pour s'inscrire au PSE2).
☐ La photocopie de votre carte nationale d'identité ou passeport recto-verso.
Pour les stagiaires au permis bateau :
☐ Un dossier SPÉCIFIQUE à retirer 5 semaines avant la formation
Un certificat médical de non contre-indication à l'examen du Permis bateau Modèle vierge à télécharger sur notre site internet
Il convient au stagiaire de s'assurer de ne pas avoir de contre-indications médicales particulières avant le début de la formation afin de
pouvoir se présenter à l'examen.
Pour le Sauvetage Sportif (ENS, Groupe Elites, Groupe Adultes) :
☐ Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du SPORT en compétition. Modèle vierge à télécharger sur notre site internet
Ou pour les adhérents des saisons 2019/2020 et 2020/2021, vous devez fournir l'ancien certificat médical et remplir un questionnaire de santé à remplir et
si vous avez répondu NON partout, vous avez à nous fournir l'attestation sur l'honneur. Modèle vierge à télécharger sur notre site internet
□ Pour les moins de 15 ans, la copie des diplômes de natation (Sauv'Nage et/ou Pass'Sports de l'Eau et/ou Pass'Compétition)
Pour les dirigeants, les cadres, les volontaires en Service Civique, les secouristes actifs et les salariés d'Action Sauvetage.
Si vous n'avez pas déjà donné les documents suivants, vous aurez à nous transmettre :
☐ La photocopie de votre carte d'identité (recto-verso) Consignes du Ministère de l'Intérieur
□ La photocopie de la carte grise de votre véhicule + permis de conduire (à fournir tous les ans) + carte blanche.
□ La photocopie de vos diplômes de sauvetage et de secourisme s'ils ont été passé hors de la FFSS et avant 2015.